



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N 4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E171669

VALABLE JUSQU'AU 04/12/2023

ÉDITÉ LE 14/10/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/06/2017

Forme juridique : SAS

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CLERMONT-FERRAND 2017B00795

Siret : 830 286 613 00013

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 88 00022

Assurance Responsabilité Travaux :

ENTORIA 00/S.10001.005450

Assurance Responsabilité Civile :

ENTORIA 00/S.10001.005450

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2022

Raison sociale : MRJ

200 ROUTE DE PERRIER
63500 ISSOIRE

Téléphone : 04 73 89 04 04

Portable : 07 77 93 70 65

Fax :

Site Internet :

E-mail : contact@mrj-sas.fr

Responsabilité légale :

MARONNE EDDY PRÉSIDENT / CAPELLI BENJAMIN DIRECTEUR GÉNÉRAL /
COURTIAL ABEL DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	05/12/2019
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	20/11/2019
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/11/2019

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND
9 ALLEE EVARISTE GALOIS
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.